

AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

**Intéressés par une demande de dérogation mineure
concernant l'immeuble situé au 1541 route 148**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général, de la susdite municipalité, que:

Le conseil municipal de la Municipalité de Pontiac statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 11-24, pour la propriété ci-haut mentionnée, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 14 juillet 2026 à compter de 19 h 30, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

La demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'une résidence comprenant un logement additionnel d'une superficie de 122,26 m², alors que la superficie maximale autorisée pour un logement additionnel est de 90 m².

Lors de cette assemblée du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

DONNÉ À PONTIAC, ce 30^{ième} jour du mois de juin de l'année deux-mille-vingt-six.

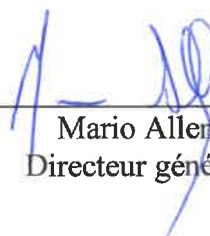


Mario Allen
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en l'affichant dans le site internet de la Municipalité de Pontiac entre 8h00 et 16h00, le 30^{ième} jour du mois de juin deux-mille-vingt-six.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30^{ième} jour du mois de juin deux-mille-vingt-six.



Mario Allen
Directeur général